

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (16/03/2016)	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucun RMO reçu.	
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	29/02/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucun QA reçu.	
1.3.	CS	Rapport national scientifique	09/11/2015	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucun RN reçu.	
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune réponse à la LC reçue.	
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 15/04	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
		Marquage des navires ²		N/A	N/A	N/A	N/A		
		Marquage des engins ²		N/A	N/A	N/A	N/A		
		Marquage des DCP		N/A	N/A	N/A	N/A		
		Fiches de pêche à bord ²		N/A	N/A	N/A	N/A		
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale	15/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	15/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
2.4.	Rés. 15/08	Plan de gestion des DCP	31/12/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
		Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	16/03/2016			N/A	N/A		
2.5.	Rés. 15/07	Interdiction des sources de lumière artificielles sur les DCP	Pour PS 10/09/2015			N/A	N/A		
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	N/A	N/A	N/A	N/A	N'a pas soumis de PDF.	
3.3.	Rés. 12/11			Capacité de référence					

¹ C = conforme ; N/C = non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard ; CQ = Questionnaire d'application ; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
		Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire en activité en 2006.		
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007		N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire en activité en 2007.		
3.4.	Rés. 15/04	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	N/A	N/A	N/A	N/A			
3.6.	Rés. 14/05	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/C	N/C	N/C	N/C			
3.8.		Information sur les accords d'accès	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C			
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier	14/01/2014	N/C	N/C	N/C	N/C			
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer	Depuis le 01/07/2007	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
5. Statistiques obligatoires – CPC État du pavillon										
5.1.	Rés. 15/02 & 15/05	Captures nominales								
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.		
		• Pêcheries de surface : PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A			
			Finales	30.12	N/A	N/A	N/A			
5.2.	Rés. 15/02 & 15/05	Prises et effort								
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.		
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A			
			Finales	30.12	N/A	N/A	N/A			
5.3.		Fréquences de tailles								
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.		
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A			
			Finales	30.12	N/A	N/A	N/A			

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)								
		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
6. Statistiques obligatoires – CPC État côtier										
6.1.	Rés. 15/01	Prises et effort								
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/C	N/C	[REDACTED]	[REDACTED]			
		• LL	Provisoires	30.06	N/C	N/C	[REDACTED]			
7. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI										
7.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Captures nominales	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.		
		Déclaration des données sur les requins - Prises et effort	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.		
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.		
7.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
7.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques (<i>Carcharhinus longimanus</i>)	Depuis le 14/08/2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
7.4.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A			
7.5.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A			
7.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A			
7.7.	Rés. 12/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A			
7.8.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	N/A	N/A	N/A	N/A			
7.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30/06 (tous engins)	[REDACTED]	[REDACTED]	N/A	N/A			
		Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A			
7.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins-baleines	30/06 (tous engins)	[REDACTED]	[REDACTED]	N/A	N/A			
		Cas d'encerclement d'un requin-baleine	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A			
8. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)										
8.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (07/03/2016)	C	C	C	C	Aucun navire inscrit sur la Liste CTOI des navires INN en 2015.		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
8.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	16/03/2016	C	C	C	C	Aucun ressortissant à bord de navires inscrits sur la Liste CTOI des navires INN en 2015.	
9. Transbordements									
9.1.	Rés. 14/06	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO de la CTOI.	
9.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	26/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.5.		Paiement contribution PRO	17/08/2015	N/A	N/A	N/A	N/A		
10. Observateurs									
10.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire de 24 m LHT ou plus, ou de moins de 24 m LHT s'ils pêchent des thons et espèces apparentées en-dehors de leur ZEE	
10.2.		• 5% obligatoire, en mer (<24m) ²	Depuis le 01/07/2010	N/A	N/A	N/A	N/A		
10.3.		• 5% progressif, en mer (<24m)	2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
10.4.		• 5 % progressif pour les débarquements artisiaux ²	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
10.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire de 24 m LHT ou plus, ou de moins de 24 m LHT s'ils pêchent des thons et espèces apparentées en-dehors de leur ZEE	
11. Programme de document statistique									
11.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire de 24 m LHT ou plus, ou de moins de 24 m LHT s'ils pêchent des thons et espèces apparentées en-dehors de leur ZEE	
11.2.		Rapport 2 ^e semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.3.		Rapport annuel ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	N/A	N/A	N/A	N/A		
12. Inspections au port									
12.1.	Rés. 10/11	Programme d'inspections au port	01/07	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
12.2.		Liste des ports désignés	Au 31/12/10	N/C	N/C	N/C	N/C		
12.3.		Autorité compétente désignée		N/C	N/C	N/C	N/C		
12.4.		Périodes de notification préalable		N/C	N/C	N/C	N/C		
12.5.		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/C	N/C	N/C	N/C		
12.6.		Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis 01/03/2011	N/C	N/C	N/C	N/C		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
				N/C	N/C	N/C	N/C		
12.7.		Refus de demande d'entrée au port							
13. Mesures relatives aux marchés									
13.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thon et espèces apparentées	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	

Commentaires sur le niveau d'application par l'Érythrée des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA12 en 2015.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par l'Érythrée des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 12^e session en 2015, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à l'Érythrée par le président de la Commission dans un courrier daté du 1^{er} mai 2015.

• N'a pas fourni son Rapport de mise en œuvre, au titre de l'Article X de l'Accord.
• N'a pas fourni le Questionnaire d'application, comme requis par le Règlement du Comité d'application.
• N'a pas fourni son Rapport national comme requis par la décision du CS04.
• N'a pas fourni de réponse à la Lettre de commentaire
• N'a pas soumis le rapport obligatoire sur les navires étrangers autorisés, comme requis par la Résolution 14/05.
• N'a pas soumis les captures nominales, les prises et effort et les fréquences de taille pour la pêcherie côtière, comme requis par la Résolution 10/02.
• N'a pas fourni d'information sur l'interdiction de la capture et de la rétention des requins-renards comme requis par la Résolution 12/09.
• N'a pas fait rapport sur son programme d'échantillonnage pour les pêcheries artisanales, comme requis par la Résolution 11/04.
• N'a pas fourni les informations obligatoires, comme requis par la Résolution 10/11.
• N'a pas fourni les informations obligatoires, comme requis par la Résolution 10/10.

Réponse : Aucune réponse à la lettre du président de la Commission n'a été reçue de la part de l'Érythrée.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par l'Érythrée des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés pour discussion lors du CdA13 en 2016.

Après examen du Rapport d'application 2016 de l'Érythrée, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non-conformité suivants, pour discussion.

Problèmes de conformité	État actuel (2015)	État précédent (2014)
• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse de l'Érythrée.		
• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis par les résolutions de la CTOI et la Commission.		